



Ein praktisches Handbuch zur ersten  
Orientierung in Oberösterreich

## IMPRESSUM

Medienhhaber und Herausgeber:

Integrationsstelle Oberösterreich  
Amt der Oö. Landesregierung  
Direktion Soziales und Gesundheit  
Abteilung Soziales  
4021 Linz · Bahnhofplatz 1  
Tel.: 0732 77 20152 30  
Fax: 0732 77 2021 56 19  
E-Mail: [so.post@ooe.gv.at](mailto:so.post@ooe.gv.at)  
[www.land-oberoesterreich.gv.at](http://www.land-oberoesterreich.gv.at)  
DVR: 0069264



Fotos und Grafik: FRAUKOEPPPL

Gedruckt in Österreich auf umweltfreundlichem Papier.

Wir haben uns um Richtigkeit, Vollständigkeit und Aktualität der Informationen bemüht, können aber weder Gewährleistung noch Haftung übernehmen. Für Feedback, Ergänzungen und ggf. Berichtigungen sind wir dankbar.

Wir bedanken uns herzlich bei migrare – Zentrum für Migrant/innen OÖ für die professionelle Übersetzung der Broschüre.

Alle Angaben Stand März 2017.

## **VIE EN COMMUNAUTÉ EN HAUTE-AUTRICHE :** **Zusammenleben in Oberösterreich**

### **Un manuel pratique dans la première orientation en Haute-Autriche**

L'arrivée dans un nouvel environnement est une grande opportunité et un grand défi. Dans les premiers temps il y'a parfois de l'incertitude et beaucoup de questions sans réponse. En qualité du Ministre pour l'intégration en Haute-Autriche, il m'est important de vous soutenir. Ce manuel vous fournit des informations importantes sur la vie quotidienne en Haute-Autriche tels que le travail, la formation, les finances, la santé, la protection de l'environnement, le logement, la circulation routière et la vie en communauté .

Je me réjouis d'une bonne vie ensemble en Haute-Autriche.

*Rudi Anschober*

Ministre pour l'intégration

Astuce: Lisez aussi le «guide social» du Land de la Haute-Autriche. Vous y trouverez des informations plus importantes. Le «guide social» est disponible à l'Office du Gouvernement de la Haute-Autriche, au département de la protection sociale ou sur le site web de l'Office du Gouvernement du Land de la Haute-Autriche: [www.land-oberoesterreich.gv.at](http://www.land-oberoesterreich.gv.at).

### SOMMAIRE

EN GENERAL  
TRAVAIL ET ECONOMIE  
FORMATION  
FAMILLE  
FINANCES ET COMPTES  
SANTÉ  
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
LOGEMENT  
CIRCULATION ROUTIERE  
VIE EN COMMUNAUTÉ



## ÖSTERREICH

Fläche: 83 878,1 km<sup>2</sup>  
 Einwohnerzahl: 8 700 471  
 (Stand: 1.1.2016)  
 Bundeshauptstadt: Wien  
 Nationalfeiertag: 26. Oktober



Integrationslandesrat  
 Rudi Anschober

## OBERÖSTERREICH

Fläche: 11 981,74 km<sup>2</sup>  
 Einwohnerzahl: 1 453 948  
 (1.1.2016)  
 Landeshauptstadt: Linz  
 Wichtige Flüsse: Donau, Inn,  
 Salzach, Enns, Traun, Steyr  
 Höchste Berge: Dachstein  
 (2.995 m), Großer Priel (2.515 m)  
 Größte Seen: Attersee, Traunsee,  
 Mondsee (Salzkammergut)

## AUTRICHE

Superficie: 83 878,1 km<sup>2</sup>  
Population: 8 700 471 (au 01/06/2016)  
Capitale: Vienne  
Jour de fête national: 26 octobre

En général : Allgemein

L'Autriche est une république démocratique et un état fédéral, composé de neuf « Laender » (états fédéraux): Burgenland (Bgl) avec capitale Eisenstadt, Carinthie (Cie) avec capitale Klagenfurt, Basse-Autriche (BA) avec capitale Saint-Pölten, Haute-Autriche (OÖ) avec capitale Linz, Salzbourg (Sb) avec capitale Salzbourg, Styrie (St) avec capitale Graz, Tirol (T) avec capitale Innsbruck, Vorarlberg (Vbg) capitale Bregenz et Vienne (W) avec Vienne comme capitale.

Le/la Chef de l'état est le/la « Bundespräsident/in » (Président(e) fédéral). Le parlement autrichien a son siège dans la capitale à Vienne et se compose de deux chambres: le « Nationalrat » (Conseil national) et le « Bundesrat » (Conseil fédéral). Le/la président(e) du gouvernement fédéral est le/la « Bundeskanzler/in (chancelier/ère. Depuis 1995, l'Autriche est membre de l'Union européenne. L'Autriche est un pays membre de l'Organisation des nations unies, ainsi que de la plupart des organisations des nations unies. La monnaie en Autriche est l'euro (€).

### Haute-Autriche en bref

La Haute-Autriche est la quatrième plus grande état fédéral d'Autriche. Elle est géographiquement divisée en 4 quartiers: Hausruckviertel, Innviertel, Mühlviertel et Traunviertel. La région entre Wels, Steyr et Enns est aussi nommée « Zentralraum » (Espace centrale). A Linz se trouvent le siège du « Landtag » (parlement de l'état fédéral) et la « Landesregierung » (Gouvernement de l'état fédéral). Le président du gouvernement de la Haute-Autriche est le « Landeshauptmann » (Gouverneur du Land).

La Haute-Autriche est divisée en 15 « Bezirke » (districts) différents, 3 villes statutaires(Linz, Wels et Steyr) et 442 municipalités. A la tête de chaque district se trouve un/une « Bezirkshauptmann ou Bezirkshauptfrau » (Chef de district)

### HAUTE-AUTRICHE

Superficie : 11 981,74 km<sup>2</sup>  
Population : 1 453 948 (au 01/01/2016)  
Capitale : Linz  
Les fleuves principaux : le Danube, Inn, Salzach, Enns, Traun, Steyr  
Les montagnes les plus hautes : Dachstein (2.995 m<sup>2</sup>), Großer Priel (2.515 m)  
Les plus grands lacs : Attersee, Traunsee, Mondsee (Salzkammergut)

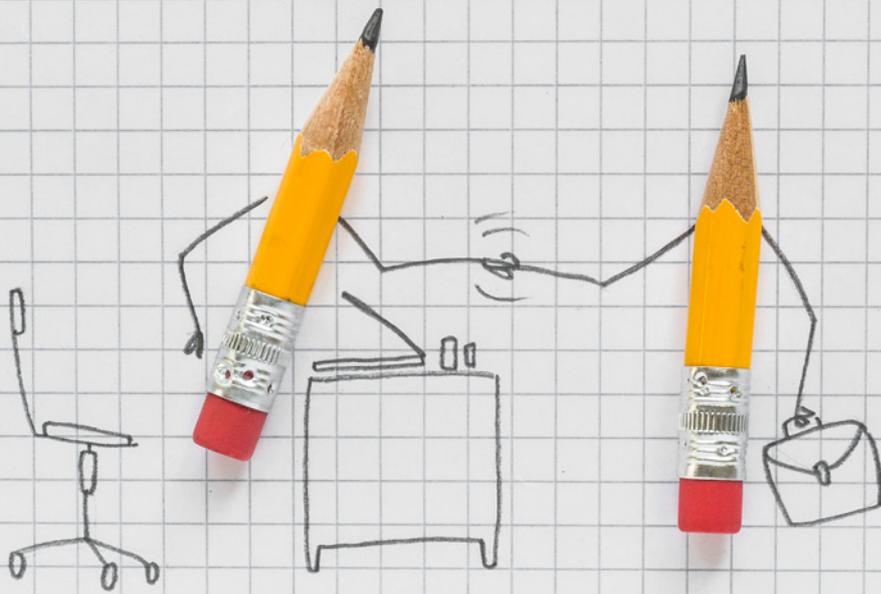
Vous trouverez plus de renseignements sous les adresses à la fin de chaque chapitre.

#### Adresse :

« Amt der Oö. Landesregierung » (Office du Gouvernement du Land de la Haute-Autriche)  
Bahnhofplatz 1  
4021 Linz  
[www.land-oberoesterreich.gv.at](http://www.land-oberoesterreich.gv.at)  
(+43 732) 77 20-10  
[pr.post@ooe.gv.at](mailto:pr.post@ooe.gv.at)

« Integrationsstelle des Landes Oberösterreich » (Poste d'intégration du Land de la Haute-Autriche)  
[www.integrationsstelle-ooe.at](http://www.integrationsstelle-ooe.at)  
(+43 732) 77 20-138 53  
[so.post@ooe.gv.at](mailto:so.post@ooe.gv.at)

« Zusammenhelfen in OÖ- Gemeinsam für geflüchtete Menschen (Aide mutuelle en Haute-Autriche – gens fuis en commun)  
[www.zusammen-helfen.at](http://www.zusammen-helfen.at)  
[zusammenhelfen@ooe.gv.at](mailto:zusammenhelfen@ooe.gv.at)



# ARBEIT UND WIRTSCHAFT

## **Travail et économie : Arbeit und Wirtschaft**

En Autriche il y existent différents types d'emplois et de contrats. Ils se distinguent avant tout par la couverture sociale. Comme employé/e vous pouvez travailler en plein temps ou en temps partiel. Comme « agent libre » vous n'êtes pas employé fixe, mais plutôt payé par heure de travail. En Autriche, les femmes et les hommes ont le même droit dans la vie professionnelle – il y existent des lois strictes sur l'égalité de traitement des femmes et des hommes. Tout le monde a le même droit d'accès à l'éducation, la formation et la profession. En Autriche, il est normal que les femmes détiennent aussi des postes de direction ou autres postes importants (par exemple: agent de police ou juge). Il est également important que les femmes puissent décider elles-mêmes quoi et pour combien elles voudraient travailler.

### **Assurance**

En tant qu'employé/e ou agent libre, vous êtes automatiquement assuré par votre employeur. Cela signifie que vous avez l'assurance de chômage, de maladie, accident et de retraite. Les montants sont automatiquement déduits de votre salaire. Si vous perdez votre emploi ou démissionnez et étiez assuré/e pendant un certain temps, alors vous recevez automatiquement l'allocation de chômage du service de l'emploi si tous les critères sont remplis. Même les impôts sont automatiquement déduits du salaire. Une fois par an, vous pouvez faire une déclaration d'impôts (aussi appelée « Steuerausgleich » - péréquation fiscale) et éventuellement récupérer une partie de vos impôts payés.

### **Comment puis-je trouver du travail?**

La recherche d'un emploi peut être longue et difficile. Ne perdez pas courage! Les offres d'emploi peuvent être trouvées au « Arbeitsmarktservice » (AMS - Service public de l'emploi) dans les journaux («annonces d'emploi») ou dans l'Internet. Mais vous pouvez également déposer votre demande directement à une entreprise («Candidature spontanée»), qui n'a pas publié d'annonces de postes vacants. Le AMS (Service public de l'emploi) vous aidera à trouver un emploi ou un poste d'apprentissage. L'AMS saura également vous aider si vous avez un emploi, mais planifiez un changement de carrière. Plus d'informations sous le site: [www.ams.at](http://www.ams.at). Le service public de l'emploi vous informe également des projets spéciaux d'emploi par exemple pour les femmes et les jeunes.

Les « Sozialberatungsstellen » (Centres de conseils sociaux) offrent une orientation gratuite, individuelle, neutre et confidentielle sur les problèmes sociaux et vous informe sur toutes les offres régionales et sur-régionales, y compris la sécurisation des besoins de subsistance et de logement (par exemple: protection minimale sociale selon le nécessaire).

Le « Wegweiser Integration & Arbeit Oberösterreich » („guide de l'intégration et de l'emploi en Haute-Autriche“) vous accompagne à l'entrée sur le marché du travail tout comme dans le domaine de qualification professionnelle. Ce projet de coopération entre l'AMS de la Haute-Autriche et le Land de la Haute-Autriche s'adresse aux demandeurs d'asile, aux personnes ayant droit à l'asile aussi que les migrants(es) et fournit des offres, des informations et des points de contact pertinents pour le marché du travail. Cela peut être trouvé sous: [www.wegweiser-integration-arbeit.at](http://www.wegweiser-integration-arbeit.at)

### **Adresses:**

AMS Oberösterreich, Landesgeschäftsstelle  
4021 Linz, Europaplatz 9

[www.ams.at](http://www.ams.at)

0732 69630

[ams.oberoesterreich@ams.at](mailto:ams.oberoesterreich@ams.at)

Bureaux AMS de la Haute-Autriche:

[AMS Braunau](#)

Tel: (07722) 63345-0

[ams.braunau@ams.at](mailto:ams.braunau@ams.at)

5280 Braunau, Laaber Holzweg 44

[AMS Eferding](#)

(07272) 2202-0

[ams.eferding@ams.at](mailto:ams.eferding@ams.at)

4070 Eferding, Kirchenplatz 4

[AMS Freistadt](#)

(07942) 74331-0

[ams.freistadt@ams.at](mailto:ams.freistadt@ams.at)

4240 Freistadt, Am Pregarten 1

[AMS Gmunden](#)  
(07612) 64591-0  
[ams.gmunden@ams.at](mailto:ams.gmunden@ams.at) 4810 Gmunden, Karl-Plentzner-Straße 2

[AMS Gmunden / Zweigstelle Bad Ischl](#)  
(06132) 23583-0  
[ams.badischl@ams.at](mailto:ams.badischl@ams.at) 4820 Bad Ischl, Salzburger Straße 8a

[AMS Grieskirchen](#)  
(07248) 62271-0  
[ams.grieskirchen@ams.at](mailto:ams.grieskirchen@ams.at) 4710 Grieskirchen, Manglburg 23

AMS JobExpress  
(0810) 810500  
[ams.jobexpress@ams.at](mailto:ams.jobexpress@ams.at) 4020 Linz, Bahnhofplatz 3-6, PF 63

[AMS Kirchdorf](#)  
(07582) 63251-0  
[ams.kirchdorf@ams.at](mailto:ams.kirchdorf@ams.at) 4560 Kirchdorf, Bambergstraße 46

[AMS Linz](#)  
(0732) 6903-0  
[ams.linz@ams.at](mailto:ams.linz@ams.at) 4021 Linz, Bulgariplatz 17-19

[AMS Perg](#)  
(07262) 57561-0  
[ams.perg@ams.at](mailto:ams.perg@ams.at) 4320 Perg, Gartenstraße 4

[AMS Ried/Innkreis](#)  
(07752) 84456-0  
[ams.ried@ams.at](mailto:ams.ried@ams.at) 4910 Ried im Innkreis, Peter-Rosegger-Straße 27

[AMS Rohrbach](#)  
(07289) 6212-0  
[ams.rohrbach@ams.at](mailto:ams.rohrbach@ams.at) 4150 Rohrbach-Berg, Haslacher Straße 7

[AMS Schärding](#)  
(07712) 3131-0  
[ams.schaerding@ams.at](mailto:ams.schaerding@ams.at) 4780 Schärding, Alfred-Kubin-Straße 5a

[AMS Steyr](#)  
(07252) 53391-0  
[ams.steyr@ams.at](mailto:ams.steyr@ams.at) 4400 Steyr, Leopold-Werndl-Straße 8

4050 Traun, Christlgasse 3

[AMS Traun](#)  
(07229) 64264-0  
[ams.traun@ams.at](mailto:ams.traun@ams.at)

[AMS Vöcklabruck](#)  
(07672) 733-0  
[ams.voeklabruck@ams.at](mailto:ams.voeklabruck@ams.at) 4840 Vöcklabruck, Industriestraße 23

[AMS Wels](#)  
(07242) 619-0  
[ams.wels@ams.at](mailto:ams.wels@ams.at) 4600 Wels, Salzburger Straße 23

Arbeiterkammer Oberösterreich  
Volksgartenstraße 40  
4020 Linz  
<https://ooe.arbeiterkammer.at>  
+43 50 6906 0  
[info@akoee.at](mailto:info@akoee.at)

bfi Oberösterreich  
Muldenstraße 5  
4020 Linz  
[www.bfi-ooe.at](http://www.bfi-ooe.at)  
0810 004005

WIFI Oberösterreich  
Wiener Str. 150, 4021 Linz  
[www.wfi-ooe.at](http://www.wfi-ooe.at)  
+43/5/7000-77  
[kundenservice@wfi-ooe.at](mailto:kundenservice@wfi-ooe.at)

Broschüre AMS haute-autriche: „vivre  
et travailler en autriche“

[www.ams.at/service-  
arbeitsuchende/auslaenderinnen/asylbe-  
rechtigte](http://www.ams.at/service-arbeitsuchende/auslaenderinnen/asylberechtigte)

#### Centres de conseils sociaux

Land Oberösterreich, Abteilung Soziales

<https://www.land-oberoesterreich.gv.at>

(+43 732) 77 20-152 21

[so.post@ooe.gv.at](mailto:so.post@ooe.gv.at)

Caritas OÖ

Kapuzinerstr. 84

A-4021 Linz

[www.caritas-linz.at](http://www.caritas-linz.at)

+43-732-7610-2020

[information@caritas-linz.at](mailto:information@caritas-linz.at)

maiz- Autonomes Zentrum von und für-Migrantinnen

Hofgasse 11, 4020 Linz

[www.maiz.at](http://www.maiz.at)

+43 (0)732 890204

[maiz@servus.at](mailto:maiz@servus.at)

migrare

Humboldtstraße 49

4020 Linz

<http://www.migrare.at/>

0732 / 667363

[office@migration.at](mailto:office@migration.at)

SOS Menschenrechte

Rudolfstraße 64, 4040 Linz

[www.sos.at](http://www.sos.at)

+43(0)732/714 274

E-mail: [office@sos.at](mailto:office@sos.at)

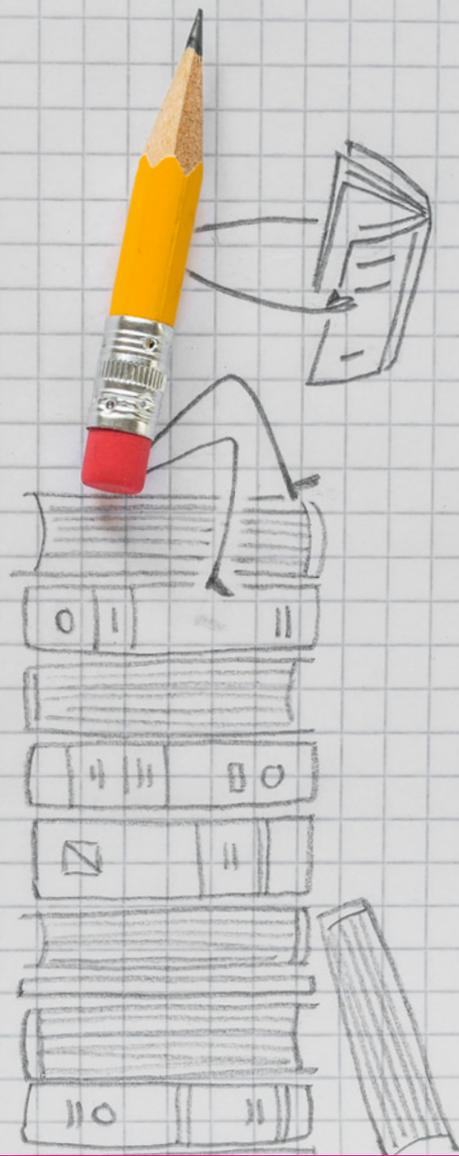
Volkshilfe OÖ

Glimpfingerstraße 48, 4020 Linz

0732 3405

[www.volkshilfe-ooe.at](http://www.volkshilfe-ooe.at)

[office@volkshilfe-ooe.at](mailto:office@volkshilfe-ooe.at)



**BILDUNG**

## **Education : Bildung**

### **Acquisition de la langue**

Avec une bonne formation vous trouvez un meilleur emploi, tombez rarement au chômage et sécurisez à vous et votre famille un avenir prospère.

Cependant, l'éducation ne commence pas seulement à l'école:

Un enfant qui maîtrise bien sa première langue/ langue maternelle, possède des conditions favorables pour l'acquisition d'une deuxième langue. Pour cela, parlez avec votre enfant toujours la langue que vous maîtrisez le mieux. Vous pouvez soutenir de façon optimale l'acquisition linguistique enfantine grâce à une relation de confiance avec votre enfant, beaucoup d'attention et de stimulation linguistique fournie par l'environnement. Les informations sur le soutien précoce des langues sont disponibles sur le site web: <http://www.sprich-mit-mir.at>.

En outre, votre enfant devrait avoir la possibilité dès que possible d'apprendre l'allemand, au mieux en visitant une crèche et une école maternelle. Pour pouvoir vivre et travailler en Autriche, la connaissance de l'allemand est très importante. Que ce soit au supermarché, chez le médecin ou au travail: Qui parle allemand peut mieux communiquer et progresser.

Egalement la participation à la vie sociale, l'entretien avec les amis(es) et collègues, la participation à des manifestations ou l'engagement à des associations paraît plus facile. Les compétences en allemand sont cruciales pour votre vie et vos chances de carrière en Autriche. Sur le site d'intégration en Haute-Autriche vous trouverez un aperçu des fournisseurs des cours d'allemand et des conseils utiles.

### **Crèche (0 à 3 ans) et école maternelle (3 à 6 ans)**

En Autriche, les enfants peuvent être pris en charge dans les écoles maternelles et les crèches. Même les plus jeunes enfants sont pris en charge et soutenus ici par des éducateurs formés. Les enfants ont la possibilité de trouver des amies et amis et d'améliorer leur allemand.

Il est important que vous vous inscrivez votre enfant dès que possible (environ un an avant) pour une place dans une crèche ou une école maternelle. La dernière année de la maternelle avant l'école primaire est obligatoire et gratuite en Haute-Autriche. Pour les informations sur l'offre de crèches et écoles maternelles, veuillez bien contacter votre autorité locale ou municipale.

### **Système scolaire**

Le système scolaire autrichien offre tellement de possibilités qu'ici seulement un aperçu est présenté. Vous trouverez plus d'informations détaillées sur le système scolaire autrichien – traduit aussi en plusieurs langues - sur le site du ministère fédéral de l'éducation <https://www.bmb.gv.at>, sur <http://www.bildungssystem.at> aussi bien que sur [www.schulpsychologie.at](http://www.schulpsychologie.at). Sur le site du Conseil scolaire du Land, [www.lsr-ooe.gv.at](http://www.lsr-ooe.gv.at) vous trouverez un aperçu détaillé de toutes les écoles de la Haute-Autriche y compris toutes les écoles privées avec leurs matières principales respectives.

### **En général**

Si vous avez des questions, il est recommandé de prendre contact avec l'école. Dans les écoles, il y existe environ deux fois par an des journées des parents d'élèves, en outre dans les écoles moyennes et secondaires il y'a en plus des heures de consultation hebdomadaires. Lors des soirées de réunion parents-professeurs, vous êtes mis au courant quelles activités et événements (semaines de projets scolaires, cours de ski, semaines linguistiques, excursions, etc.) l'école prévoit. Ainsi vous avez l'occasion de rencontrer d'autres parents. Pour les élèves d'une même classe, les excursions et activités communes sont particulièrement importantes, ils leur donnent le sentiment d'affinité et renforcent leurs amitiés et la communauté de la classe. Dans la plupart des écoles, Il y a aussi une association de parents qui soutient les élèves et les enseignants dans leurs activités. De nombreuses écoles fonctionnent sous forme de journée complète (prise en charge scolaire), dans lesquels on offre par exemple un soutien éducatif, l'apprentissage social et une organisation de loisirs raisonnables. De plus, il y'a la possibilité de suivre un cours de langue maternelle. Renseignez-vous à l'école de votre enfant sur les offres faites par l'école et profitez-en! Dans de nombreuses écoles, il y a aussi une journée portes ouvertes où l'école peut être visitée et où vous pouvez vous laisser informer sur l'offre de l'école. Dans chaque école il est enseigné la matière obligatoire „exercice physique et sport“ qui comprend également la natation et à laquelle les garçons aussi bien que les filles doivent participer.

### **Inscription scolaire et scolarisation obligatoire**

Si votre enfant est âgé de 6 ans à la date du 31 août, il doit aller à l'école en Septembre.

En Novembre de l'année précédente votre enfant devrait déjà être inscrit à l'école primaire de votre localité (Inscription scolaire). La date sera soit annoncée publiquement (affichée au portail de l'école) ou vous serez informé par courrier.

A l'inscription, il sera évalué si votre enfant fait preuve de maturité scolaire, autrement dit s'il sera capable de suivre l'enseignement primaire sans être surchargé. Par ailleurs, les compétences en langue allemande seront vérifiées à l'inscription (évaluation des compétences linguistiques). L'inscription scolaire peut avoir lieu en plusieurs phases. Pour tous les enfants vivant en permanence en Autriche, la scolarisation obligatoire commence le 1<sup>er</sup> septembre suivant à l'achèvement de la sixième année et dure 9 ans scolaires. Les enfants à l'âge scolaire doivent aller à l'école ; toute violation sera punie. Si votre enfant est malade, l'école doit en être informée tout de suite. En dehors des vacances, une demande de permission d'absence ne peut être faite que pour des raisons importantes. Les vacances scolaires sont différemment réglementées d'un état fédéral à un autre. Les périodes exactes de vacances pour la Haute - Autriche se trouvent sur le site du Conseil scolaire du Land [www.lsr-ooe.gv.at/informationsservice/elternschueler/ferientermin.html](http://www.lsr-ooe.gv.at/informationsservice/elternschueler/ferientermin.html) ou sur [www.bmb.gv.at](http://www.bmb.gv.at)

### **Maturité scolaire et année préscolaire**

Parfois l'école décide que votre enfant n'est pas encore prêt pour l'école, c'est à dire pas encore apte à fréquenter l'école primaire et pour cela devrait donc faire une année préscolaire. L'année préscolaire d'un an compte déjà parmi les neuf ans de scolarisation obligatoire et contribue à promouvoir le développement de votre enfant, de sorte qu'il peut alors commencer la première année d'école primaire.

### **École primaire**

L'école primaire dure quatre ans, ce qui correspond au 1<sup>er</sup> jusqu'au 4<sup>ème</sup> niveau scolaire. À l'école primaire, votre enfant acquiert des compétences importantes telles que la lecture, l'écriture et l'arithmétique. Pour les élèves ne disposant d'aucune connaissance suffisante de l'allemand, on offre des cours de développement de langue I et, dans la région centrale de Haute-Autriche, en partie aussi des classes de langue ouvertes.

Outre les types d'écoles mentionnées ici, il y a aussi des écoles avec enseignement spécial (exemple: les écoles Montessori et les écoles Waldorf), qui sont gérées en privé. Pour plus d'informations sur plusieurs de ces écoles visitez les sites web: <http://www.montessori-oberoesterreich.at> ou <http://www.waldorf.at>. Après l'achèvement de la 4<sup>ème</sup> classe du primaire, les enfants peuvent fréquenter soit la nouvelle école intermédiaire, soit une école d'enseignement générale (AHS).

### **Nouvelle école intermédiaire et premier cycle**

La nouvelle école intermédiaire a pour objectif, en fonction de l'intérêt, du talent et de la capacité, de préparer les élèves à la transition vers les écoles secondaires et les collèges, autant qu'à l'entrée à la vie professionnelle.

Le premier cycle de l'enseignement secondaire général (AHS) dure également 4 ans. Là, les élèves sont dirigés vers les 4 années du second cycle de l'enseignement secondaire général et préparés à l'examen final. Le but de l'enseignement secondaire général est de donner aux élèves la possibilité d'étudier dans une université. Après la 8<sup>e</sup> année, soit après la 4<sup>e</sup> année de la nouvelle école intermédiaire ou de l'enseignement secondaire général, les élèves doivent décider de quelle formation scolaire ils aimeraient suivre. Si la scolarisation obligatoire n'est pas terminée, les élèves doivent fréquenter soit une école polytechnique qui prépare à la vie professionnelle et qui dure un an, soit au moins pendant un an une école secondaire. Dans toutes les nouvelles écoles intermédiaires et toutes les écoles d'enseignement secondaire général, il y a des enseignants compétents pour les conseils d'orientation scolaire. Demandez à l'école de votre enfant quel enseignant ou enseignante effectue ces conseils!

### **Apprentissage**

Celui qui a bouclé l'enseignement obligatoire et aimerait faire un apprentissage devrait commencer pendant la dernière année scolaire à chercher un lieu d'apprentissage dans une entreprise. Qui a accompli la scolarité obligatoire et souhaite faire une leçon, devrait commencer au cours de la dernière année scolaire à chercher un apprentissage dans une entreprise. Plus le certificat de fin d'école est meilleur, plus grandes sont les chances de trouver le lieu d'apprentissage souhaité. Pour plus d'informations sur les différentes professions veuillez visiter le site web: <http://beruflexikon.at>.

Par-dessus tout, les coaches de recherche d'emploi du service des jeunes de la Haute-Autriche soutiennent les jeunes dans la recherche d'un lieu d'apprentissage. <https://www.jugendservice.at/coaching>. Pour les personnes qui n'ont pas terminé ou n'ont terminé qu'une partie d'apprentissage, il y a la possibilité par exception d'être permis à se présenter à l'examen de fin d'apprentissage. Plus d'informations à ce sujet peuvent être obtenues auprès de la chambre de commerce ou de la chambre d'ouvrier de la Haute-Autriche. Même les apprentis ont la possibilité de faire le diplôme de fin de secondaire pour plus tard pouvoir fréquenter une université. Plus d'informations peuvent être obtenues sur le site Web <http://www.lehremitmatura-ooe.at> ou au service de la jeunesse. Le choix de la bonne profession n'est pas facile et doit être examiné avec soin. Profitez des offres de conseils dans cette décision importante.

### **Les écoles secondaires**

Pour fréquenter une école secondaire, un bon bulletin de classe est important. Pour plus d'informations sur les critères d'admission dans les écoles secondaires, visitez le site web de la commission scolaire provinciale, la chambre d'ouvrier ou à l'école même.

**Ecoles moyennes professionnelles:** formation scolaire professionnelle qui dure trois ou quatre ans et qui finit sans baccalauréat (par exemple école commerciale ou école technique).

**Ecoles secondaires professionnelles:** enseignement général et formation professionnelle scolaire qui dure cinq ans et finit par un baccalauréat (par exemple, école commerciale-HAK, établissement d'enseignement technique supérieur-HTL ou le collège fédéral du business et administration - HLW).

**Ecoles secondaires d'enseignement général (AHS) – second cycle-:** enseignement général, mais pas de formation professionnelle explicite, qui dure quatre ans et finit par un baccalauréat (par exemple le lycée ou lycée d'enseignement secondaire- BORG).

### **Baccalauréat et études universitaires**

Qui a passé le baccalauréat, un examen de maturité professionnelle ou un examen d'accès à l'université, peut étudier dans une grande école (Université), une académie ou une école supérieure spécialisée. Plus d'informations peuvent être trouvées sur le site web du ministère de la science, [www.studieren.at](http://www.studieren.at), sur le site [www.schulpsychologie.at](http://www.schulpsychologie.at), autant que sur [www.bildungssystem.at](http://www.bildungssystem.at).

Pour les élèves et étudiants issus de familles avec peu de revenus, il y a des moyens pour un soutien financier. Plus d'informations peuvent être trouvées dans la brochure «conseiller social», disponible auprès du bureau gouvernement provincial de la Haute-Autriche, département de la protection sociale ou sur le site Web du bureau du gouvernement de la Haute-Autriche [www.land-oberoesterreich.gv.at](http://www.land-oberoesterreich.gv.at)

### **Quels devoirs ont les parents?**

Pas seulement les élèves, étudiants et enseignants, mais aussi les parents (père et mère) ont des devoirs dans l'éducation de leurs enfants. Vous devez vous assurer que votre enfant arrive à l'heure à l'école, qu'il possède toutes les fournitures scolaires nécessaires et a bien fait ses devoirs. Il est également important de maintenir un bon contact avec les enseignants par exemple, aller à la journée des parents. Aidez aussi votre enfant aux devoirs et à l'étude - une bonne alimentation variée et riche en vitamines est également une autre condition pour une étude réussie.

### **Adultes: reconnaissance des diplômes étrangers (validation)**

Si vous avez suivi une formation dans un autre pays, vous pouvez faire une demande en Autriche pour sa reconnaissance (en Haute-Autriche à la commission scolaire provinciale pour la Haute-Autriche). Il sera vérifié si la formation à l'étranger est équivalente à une formation autrichienne. Vous devez prouver que vous avez absolument besoin de ce niveau d'études pour une activité professionnelle en Autriche. Selon le diplôme de fin de formation, il y a en Autriche plusieurs centres responsables pour l'homologation. Pour que vos bulletins scolaires soient reconnus de façon équivalente en Autriche, ils doivent être examinés par le ministère de l'éducation. Il peut arriver que vous devriez faire des examens de rattrapage individuels. Plus d'informations peuvent être trouvées sur le site web [www.bmb.gv.at](http://www.bmb.gv.at).

La reconnaissance des certificats de fin d'études relève de la compétence du ministère d'études scientifiques, de la recherche et de l'économie. Il y a plusieurs pays où les certificats sont automatiquement reconnus. Vous trouverez la liste et informations supplémentaires

sur: [www.bmwf.gv.at](http://www.bmwf.gv.at). Pour la reconnaissance de votre diplôme universitaire vous devez faire une demande à une université ou une école supérieure spécialisée autrichiennes. Même pour les diplômes d'enseignement supérieur, il existe des accords entre l'Autriche et d'autres pays qui facilitent la reconnaissance de vos diplômes. Informations, services d'entraide et possibilités de conseils sont à trouver sous le site web: [www.nostrifizierung.at](http://www.nostrifizierung.at)

Il existe pour différentes professions différentes instances chargées de la reconnaissance de la formation professionnelle en question. Un simple aperçu de tous les organismes compétents sont sous: [www.berufsanerkennung.at](http://www.berufsanerkennung.at)

## **Rattrapage des certificats de fin de formation et formation continue**

Il y a en haute - Autriche un large éventail d'offres de formation. Si vous n'avez pas réussi l'école primaire ou une formation professionnelle, vous pouvez refaire l'examen et une formation pour une autre carrière différente. Par exemple, certains établissements d'enseignement offrent la possibilité de pouvoir reprendre le diplôme de fin d'enseignement obligatoire. Vous obtenez les informations à ce sujet en se référant directement aux établissements ou dans les centres de consultation sociaux. Certaines écoles sont spécialement conçues pour les travailleurs, le cours a lieu le soir. Vous avez également la possibilité de vous perfectionner davantage dans votre profession actuelle. Sous les sites [www.weiterbilden.at](http://www.weiterbilden.at) et [www.erwachsenenbildung.at](http://www.erwachsenenbildung.at), vous trouvez un aperçu sur l'offre de formation continue en haute - Autriche. Le réseau social "conseils sur l'éducation scolaire de la Haute-Autriche" offre également une aide à l'orientation scolaire.

### **Adresses**

AMS lexique professionnel

<http://www.berufsexikon.at>

Ministère de l'éducation

<http://www.bmb.gv.at>

<http://www.sprich-mit-mir.at/>

Ministère de la science, de la recherche et de l'économie

<http://www.bmwf.gv.at/>

Reconnaissance de la formation et du métier

[www.berufsanerkennung.at](http://www.berufsanerkennung.at)

[www.nostrifizierung.at](http://www.nostrifizierung.at)

Formation des adultes en ligne

[www.weiterbilden.at](http://www.weiterbilden.at)

[www.erwachsenenbildung.at](http://www.erwachsenenbildung.at)

Apprentissage avec baccalauréat

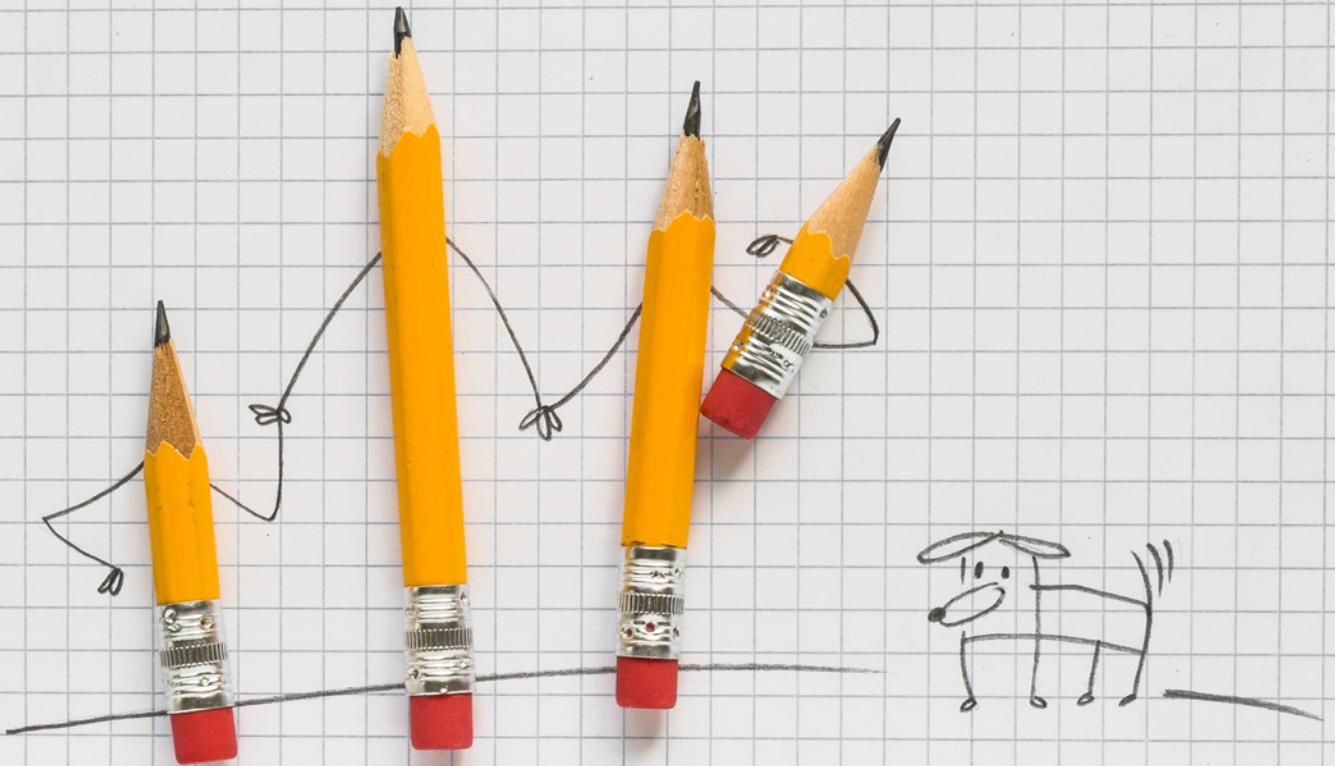
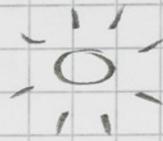
[www.lehremitmatura-ooe.at](http://www.lehremitmatura-ooe.at)

Service de la jeunesse Haute-Autriche job coach

<https://www.jugendservice.at>

Fond d'intégration autrichienne

<http://www.integrationsfonds.at>



**FAMILIE**

## **Famille : Familie**

### **Vous attendez un enfant**

Lorsque pour la première fois il a été établi chez un médecin professionnel que vous êtes enceinte, un « Mutter-Kind-Pass » (carnet de maternité) vous sera délivré. Toutes les consultations nécessaires de la grossesse jusqu'à la cinquième année de vie de votre enfant seront inscrites dans ce „carnet de maternité“. Faites toujours les consultations quand elles sont prescrites dans ce „carnet de maternité.“ Si vous vous laissez consulter trop tard ou pas du tout, vous perdrez au pire des cas le droit aux possibilités d'aide financière (comme par exemple les allocations de garde d'enfants). Si vous travaillez, vous devez informer le plus tôt possible votre employeur au sujet de la grossesse et lui communiquer la date probable prévue d'accouchement. Dès lors valent pour vous les règlements de la loi sur la protection de la mère, y compris les allègements des conditions de travail.

La Loi sur la protection maternelle et infantile comprend, par exemple, la protection contre le licenciement. La protection contre le licenciement commence avec le début de la grossesse et se termine 4 semaines après l'accouchement ou plutôt lors de la facturation du congé de maternité jusqu'à 4 semaines après la fin du congé de maternité. Au cours du mois d'essai, il n'y a pas de protection contre le licenciement. La protection maternelle et infantile commence normalement 8 semaines avant la date d'accouchement, ce qui signifie que vous n'avez pas le droit de travailler 8 semaines avant et après la date d'accouchement (délai de protection). Au cours de la protection maternelle et infantile, vous bénéficiez sous condition d'une assurance obligatoire une allocation de maternité hebdomadaire de votre assurance maladie. La protection maternelle et infantile s'applique sans distinction de nationalité, de durée de service et de vos heures de travail. En tant que parents en activité, vous avez droit à une période d'attente et d'un congé parental et de recevoir une allocation de garde d'enfants. Les employés et les femmes profitant des prestations d'assurance de chômage (à savoir allocation de chômage, aide d'état en urgence) reçoivent une allocation de maternité hebdomadaire pendant le temps d'interdiction de travail. Pour plus d'informations sur le carnet de maternité et l'allocation de maternité hebdomadaire, veuillez contacter votre assurance maladie, informations au droit du travail sur la grossesse et le congé de maternité disponibles auprès de la « Arbeiterkammer » (Chambre des salariés) de la Haute-Autriche. Vous retrouvez toutes les dates et réclamations importantes en aperçu dans le calendrier des parents de la Chambre des salariés de la Haute-Autriche: [www.ooe.arbeiterkammer.at](http://www.ooe.arbeiterkammer.at)  
>Brochures & conseils> Travail & famille> calendrier des parents.

### **Les premières étapes officielles après l'accouchement**

Votre enfant est arrivé - félicitations! En tant que parents, vous êtes maintenant dans une situation nouvelle - et aussi chez les autorités, il y a des choses à faire.

Signalez la naissance de votre bébé auprès des autorités locales ou municipales compétentes. Là vous y obtiendrez un « Geburtsurkunde » (certificat de naissance) pour votre enfant. Vous en aurez besoin pour inscrire votre enfant à votre lieu de résidence. Gardez bien le certificat de naissance, ainsi que tous les documents, votre enfant en aura souvent besoin plus tard. !

Si vous êtes ressortissant d'un état tiers et légalement établi en Autriche, vous devez demander un permis de séjour pour votre enfant dans les six premiers mois après la naissance.

Pour les enfants des parents ayant droit à la libre circulation des citoyens de l'Union Européenne ou citoyens de la Suisse, un certificat d'immatriculation ou carte de séjour (documentation) doit être établi dans un délai de quatre mois !

A ne pas oublier: Laissez établir un certificat de naissance et une « Meldezettel » (fiche de déclaration de domicile) pour votre enfant!

Pour les enfants ne possédant pas la nationalité autrichienne: Demande de documentation ou de carte de séjour!

### **Allocation familiale**

L'allocation familiale (« Familienbeihilfe ») offre un soutien financier aux familles avec enfants qui ont leur résidence principale en Autriche. Vous avez droit à une allocation familiale si vous êtes:

Citoyen(ne) autrichien(ne) vivant principalement en Autriche  
Citoyen(ne) de l'Union européenne, de l'Espace économique européen, de la Suisse  
ou  
Ressortissant(e) d'un état tiers ayant un séjour à long terme en Autriche ou  
Réfugié(e) reconnu(e) ou avec protection subsidiaire

### **Allocation de garde d'enfants**

Si une allocation de garde d'enfants vous soit versée ne dépend pas du fait que vous travaillez. Entre autres, vous devez obtenir une allocation familiale pour votre enfant, vivre avec lui dans le même ménage et ne pas gagner plus d'une certaine somme au cours de l'année.

Pour plus d'informations sur l'allocation de garde d'enfants bien vouloir entrer en contact avec votre assurance sociale compétente.

### **Soutien et aide pour les parents et les enfants**

Avoir un enfant et l'éduquer signifie une grande responsabilité pour les parents. Mais aussi dès le début l'offre de soutien et d'aide est disponible: Dans les centres du service de consultation des parents ou nourrissons il y'a pour les futures mamans et parents des conseils sur toutes les questions sur le développement et la promotion de votre enfant à partir de la naissance, ainsi que des conseils médicaux. Dans les centres parents-enfants, vous pouvez rencontrer d'autres parents et votre enfant peut apprendre à connaître des enfants du même âge. Parfois, les parents se sentent dépassés par l'éducation de leur enfant et ne savent pas quoi faire. Les « Erziehungs- und Familienberatungsstellen » (centres de conseils d'éducation familiale) et le « Kinder- und Jugendhilfe » (service d'aide à l'enfance et à la jeunesse) offrent de l'aide.

Le service d'aide à l'enfant et à la jeunesse est aussi compétent lorsqu'il s'agit des problèmes sérieux comme la négligence et l'abus des enfants et jeunes. Vous trouvez plus d'informations sur le site: [www.kinder-jugendhilfe-ooe.at](http://www.kinder-jugendhilfe-ooe.at)

### **Aide et conseils**

Il arrive souvent que la vie ne se passe pas comme on se l'avait souhaité. Il y a des conflits ou même de la violence dans la famille, vous devez éduquer seul(e) votre enfant ou avez le sentiment qu'à vous tout devient trop.

Certains problèmes ne peuvent être résolus seul. Il y a des centres de conseil, où vous êtes aidé volontiers. Là vous pouvez parler de vos problèmes, trouver une protection et être informé de ce que vous pouvez faire. Certains de ces centres de conseils de famille et des femmes se trouvent dans la brochure "Aide aux femmes en cas de violence et de crises"., Vous pouvez commander cette brochure ou la télécharger sur le site web du Centre d'intégration de la Haute-Autriche.

Si vous avez votre résidence principale en Haute - Autriche et obtenez l'allocation familiale pour au moins un enfant, vous avez la possibilité de faire la demande d'une « Familienkarte » (carte de famille).

Les ressortissants d'un état tiers doivent en plus faire preuve d'un permis de séjour valide. . Avec la carte de famille de la Haute-Autriche, on peut obtenir des réductions dans de nombreux services en Haute-Autriche, ainsi vous pouvez facilement voyager à prix raisonnables avec les trains du « Verkehrsverbund » (Association de transport) de la Haute-Autriche. Par ailleurs il y a aussi, en cas de réservations en ligne sur [www.westbahn.at](http://www.westbahn.at) par exemple des réductions pour des voyages en dehors de la Haute-Autriche.

Vous avez également la possibilité de souscrire gratuitement une assurance-accidents pour votre enfant jusqu'à l'âge scolaire. Pour plus d'informations sur la carte de famille de la Haute-Autriche, bien vouloir contacter l'unité familiale à l'Office du Gouvernement du Land de l'Haute Autriche.

#### **Adresses:**

Arbeiterkammer Oberösterreich

<https://ooe.arbeiterkammer.at/>

Familienreferat Land Oberösterreich

[www.familienkarte.at](http://www.familienkarte.at)

Integrationsstelle Land Oberösterreich

[www.integrationsstelle-ooe.org](http://www.integrationsstelle-ooe.org)

Kinder- und Jugendhilfe OÖ

<http://www.kinder-jugendhilfe-ooe.at>



# FINANZEN UND KONTO

## **Finances et compte bancaire : Finanzen und Konto**

### **Compte bancaire**

Un compte bancaire facilite l'aperçu et le maniement de votre argent. Aussitôt que vous travaillez, votre salaire peut être directement viré dans votre compte, par ailleurs vous obtenez une carte avec laquelle vous pouvez faire des retraits en espèces au distributeur automatique de billets (guichets automatiques) ou payer dans les magasins sans espèces. Avec un ordre de paiement permanent de votre compte à un autre compte, certains paiements peuvent se faire automatiquement à certaines horaires précises d'un certain montant (par exemple votre loyer, contrat de téléphone cellulaire).

Chaque banque offre divers paquets de compte. Informez-vous auprès de différentes banques des meilleures conditions. Pour l'ouverture d'un compte, vous avez besoin d'une carte d'identité actuelle avec photo et dans certains cas également d'une fiche d'enregistrement .

### **Impôts**

Afin de pouvoir remplir ses tâches, l'état a besoin de recettes. À cette fin, il prélève des impôts, taxes et redevances. Tous les citoyens ont le devoir d'apporter leur contribution au financement de mise en œuvre des services publics, même s'ils ne jouissent pas ou ne veulent pas jouir immédiatement des avantages des prestations.

En Autriche, il existe différents types d'impôts. En tant qu'employé(e) ou travailleur indépendant vous payez l'impôt salarial ou impôt sur le revenu. La taxe sur la valeur ajoutée (TVA 10 ou 20 %) est automatiquement ajoutée à chaque facture et impose l'échange entre livraisons et prestations. À travers la déclaration d'impôts en fin d'année, il est possible de rentrer en possession d'une partie des impôts payés. Vous obtenez des informations importantes au sujet de vos impôts en ligne sous le site: [www.finanzonline.bmf.gv.at](http://www.finanzonline.bmf.gv.at) ou sous [www.bmf.gv.at](http://www.bmf.gv.at)

### **Dettes**

Les dettes peuvent devenir un gros problème. Qui ne paie pas son loyer peut perdre sa demeure. Aussi l'électricité et le gaz ne seront pas livrés si vous tombez en arriéré avec le paiement. Organisez rapidement un rendez-vous dans un centre de « Schuldnerberatung » (Centre de conseils de la dette) ou d'aide à la dette de la Haute - Autriche. Plus d'informations sous le site: <http://www.ooe.schuldnerberatung.at/beratung.html> ou [www.schuldner-hilfe.at](http://www.schuldner-hilfe.at)

### **Adresses**

Ministère des finances

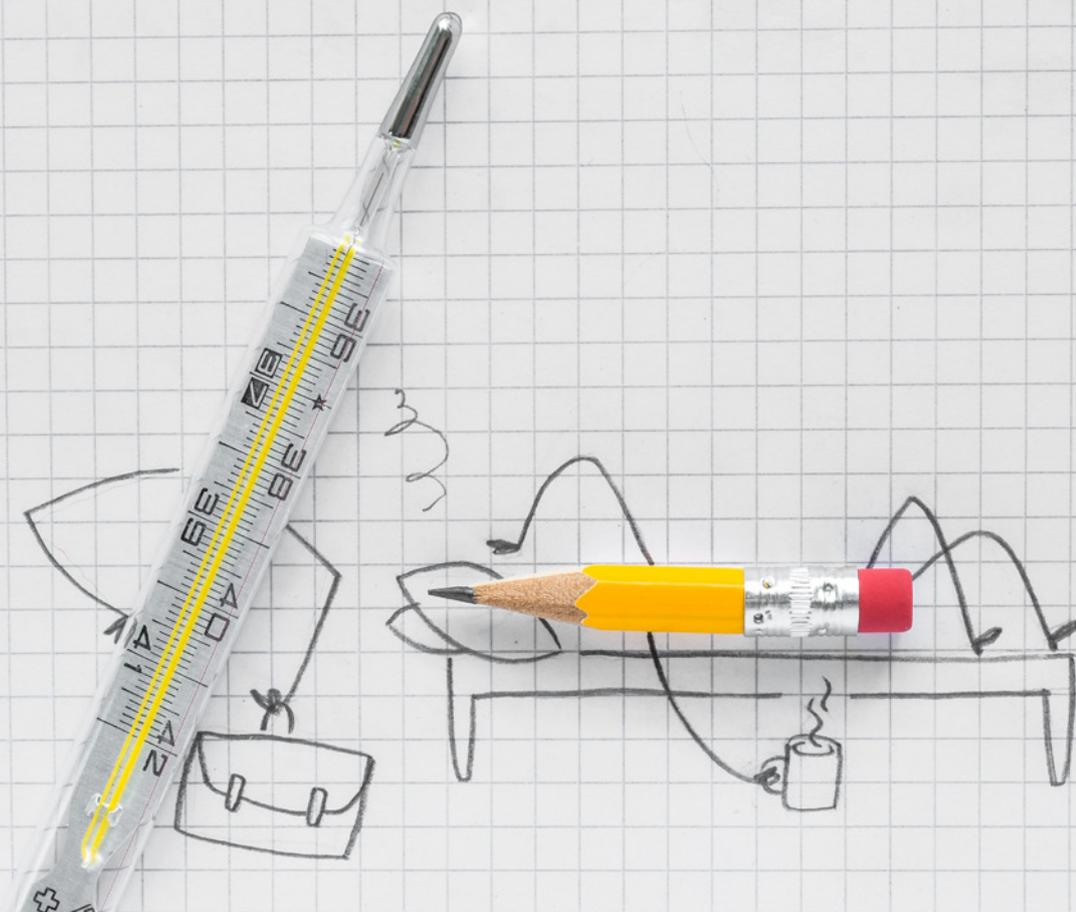
[www.bmf.gv.at](http://www.bmf.gv.at)

Conseils de la dette de la Haute-Autriche

<http://www.ooe.schuldnerberatung.at/beratung.html>

Aide à la dette de la Haute-Autriche

[www.schuldner-hilfe.at](http://www.schuldner-hilfe.at)



**GESUNDHEIT**

## **SANTÉ : Gesundheit**

La santé mentale et physique est très importante. Quand on voit une personne qui est en très mauvaise santé, on doit apporter le premier secours ou appeler à l'aide et attendre jusqu'à ce que celle-ci arrive. On n'a pas le droit d'ignorer des personnes dans la nécessité et l'on est obligé de leur apporter assistance.

Les numéros d'urgence sont gratuits dans toute l'Autriche!

**POMPIERS 122**

**POLICE 133**

**SAUVETAGE 144**

**APPEL D'URGENCE UNION EUROPÉENNE 112**

**CENTRALE D'INTOXICATION 01 4064343**

**MEDECIN DE GARDE 141**

Pour rester en bonne santé, il est important que vous preniez soin de vous et alliez régulièrement chez le médecin. Le système de santé en Autriche vous offre pour cela de bonnes conditions. Par conséquent, il est important d'avoir une assurance maladie.

### **Assurance obligatoire et coassurance des membres de la famille**

En Autriche, il est obligatoire d'avoir une assurance maladie. En tant qu'employé(e) vous êtes généralement automatiquement assuré maladie par un assureur de soins de santé (par exemple caisse d'assurance maladie de la Haute-Autriche). Informez-vous chez votre assureur.

Votre conjoint(e) et les enfants jusqu'à 18 ans (enfants scolarisés jusqu'à 27 ans) peuvent être co-assurés dans votre assurance maladie. Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez contacter votre établissement d'assurance maladie. En tant qu'assuré, vous obtenez un numéro d'assurance et une carte électronique.

Prenez avec vous la carte électronique à chaque visite médicale ou à l'hôpital!

### **Visite médicale**

Si vous avez des questions ou problèmes de santé, il est important d'aller d'abord chez un médecin praticien (c'est un médecin généraliste, « médecin de famille»). Il/elle connaît vos antécédents médicaux et a donc un aperçu général des traitements déjà reçus à jusqu'à ce jour. Le plus souvent, aucune prise de rendez-vous n'est nécessaire.

Chez le médecin spécialiste, vous devez prendre un rendez-vous. Respectez ponctuellement ce rendez-vous. Dans les cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture du médecin en question, vous pouvez aussi contacter directement le service d'urgence ou aller dans un l'hôpital d'urgence.

Si vous allez chez un médecin professionnel de la santé, renseignez-vous à l'avance si c'est un médecin conventionnel ou un médecin de choix. Les compagnies d'assurance maladie paient le coût des soins de santé seulement s'il s'agit d'un médecin conventionnel (la caisse d'assurance santé a sur son site web une liste de tous les médecins conventionnels inscrits). Pour le traitement par un médecin de choix vous obtenez le remboursement seulement d'une partie des frais. Si vous ne parlez pas assez bien allemand pour aller seul chez le médecin, il est bon de prendre avec vous une personne qui traduira pour vous. Parfois, il y a aussi un traducteur sur les lieux - Informez-vous à l'avance à ce sujet!



### **Exonération des taxes d'ordonnance**

En Autriche, les frais d'ordonnance reviennent à € 5,70 depuis 2017. Ces frais d'ordonnance sont une participation aux coûts des médicaments et doivent être payés par le/la patient(e). Les frais d'ordonnance sont généralement payés à la pharmacie qui délivre le médicament.

En cas de besoin, il est possible pour des raisons bien déterminées (par exemple: faible revenu) d'être exempt de frais d'ordonnance. Certains groupes bien précis (tels que les personnes souffrant de maladies infectieuses à déclaration obligatoire ou du service civil) sont exempts de frais d'ordonnance et de frais de service de la carte électronique.

### **Déclaration de maladie et congé de maladie**

Si vous êtes malade et ne pouvez pas aller au travail, il est important d'aller chez le médecin et vous signaler malade. Informez également votre employeur (par téléphone ou courrier) et envoyez lui le congé de maladie. Pendant le congé de maladie, vous devez suivre les conseils du médecin pour pouvoir recouvrer la santé le plus rapidement possible. Il est notifié sur la déclaration de maladie, quand vous êtes autorisé à quitter la maison (temps de sortie accordé) pour résoudre certaines choses (par exemple pour faire des courses). Le médecin traitant est responsable pour la déclaration de guérison.

### **Bilan de santé et examens préventifs**

En Autriche, toute personne âgée de plus de 18 ans peut une fois par an faire un examen préventif gratuit.

Autrement dit, on se laisse examiner même si on ne présente aucune plainte et peut ainsi détecter précocement la maladie.

Le plus tôt une maladie est détectée, mieux elle peut être traitée.

Vous obtenez plus d'informations à ce sujet auprès de votre médecin de famille ou un médecin praticien. Les médecins sont tenus à la discrétion. Ils n'ont le droit de dire à personne ce qui a été discuté lors d'une consultation. Cela est également valable vis-à-vis des membres de la famille, tels que les enfants adultes, les conjoints ou les parents. Cela est autant valable même si vous êtes co-assuré avec ces personnes. Elles peuvent décider elles-mêmes avec qui elles veulent partager leurs informations médicales.

### **Santé psychosociale**

Être en bonne santé signifie aussi se sentir bien mentalement. Des événements comme la mort d'un membre de famille, fuite du pays natal ou des expériences de violence peuvent provoquer des peurs, cauchemars, dépression ou d'autres problèmes parfois liés aux maladies physiques.

En Haute-Autriche, il y a des lieux différents qui peuvent vous aider et fournir des conseils psychosociaux et des thérapies. Ceux-ci peuvent être trouvés dans la brochure « Sozialratgeber » (Conseiller social), disponible auprès de l'Office du Gouvernement du Land de la Haute Autriche, département de la protection sociale ou sur le site web de l'Office du Land du gouvernement provincial [www.land-oberoesterreich.gv.at](http://www.land-oberoesterreich.gv.at)

De plus, il y a un bon réseau de psychothérapeutes et de psychiatres – vous trouvez leurs noms et adresses sur internet ou dans l'annuaire téléphonique.

**Pour les cas d'urgence et des crises mentales, il y a l'urgence psychosociale, que vous pouvez appeler de jour comme de nuit sous le numéro de téléphone: 0732/65 10 15 ou 0732 2177!**

### **Auto-détermination physique et sexualité**

Chaque personne a le droit de décider de son corps lui-même, personne ne devrait s'immiscer dans cette décision. En Autriche, toute personne a le droit de vivre sa sexualité comme il ou elle l'entend, aussi longtemps que vous vous en tenez à la loi et ne portez

atteinte à aucune autre personne. L'auto-détermination signifie aussi l'auto-décision dans le choix des vêtements, du maquillage ou de la coiffure. Dans l'éducation scolaire, l'accent est mis sur l'éducation sexuelle, car il est important d'acquérir des informations suffisantes sur la sexualité et les éventuelles conséquences, comme la grossesse ou d'avoir des maladies. Conseils et informations sur des sujets tels que la sexualité, la contraception, les maladies sexuellement transmissibles sont également disponibles chez les gynécologues).

### **Adresses**

Hôpitaux en Haute-Autriche

<http://krankenhaus.netdokter.at/oberoesterreich>

Caisse d'assurance santé (OÖGKK)

Gruber Strasse 77

4020 Linz

[www.oegkk.at](http://www.oegkk.at)

Urgence psychosociale - pro mente OÖ

Lonstorferplatz 1

4020 Linz

[www.promenteooe.at](http://www.promenteooe.at)

[office@promenteooe.at](mailto:office@promenteooe.at)

[Assistance de crise OÖ](#)

[Scharitzerstraße 6-8](#)

[4020 Linz](#)

[0732 2177](#)

[office@krisenhilfeooe.at](mailto:office@krisenhilfeooe.at)



**UMWELTSCHUTZ**

## **Protection de l'environnement**

La protection de l'environnement en Autriche est un sujet particulièrement important. Chacun, chacune peut y apporter sa contribution. L'élimination correcte des déchets contribue par exemple à maintenir la nature propre. En outre, sauf les déchets correctement séparés peuvent être recyclés – pour cela il y a des poubelles de couleurs différentes telles que rouge pour les vieux papiers ou vert pour les déchets organiques. Cela ménage l'environnement et simultanément les taxes d'ordures ménagères peuvent être maintenues stables.

Ceci étant: Plus les ordures doivent être éliminées, d'autant plus cher elles reviennent!

### **Conseils pour le triage d'ordures**

Jetez les déchets utilisables précieux (tels que le papier, verre, plastique) dans les poubelles spécialement marquées. Les vieux matériaux utilisables peuvent aussi être donnés dans tous les centres de déchets (« Altstoffsammelzentren », ASZ) de la Haute-Autriche. Aussi propre comme dans les propres logements, nous le voulons aussi dans l'espace publique - par conséquent, il existe partout des poubelles. Utilisez celles-ci – les bouteilles, papiers et canettes n'ont pas leur place aux bordures des routes ou dans le pré.

Protection de l'environnement signifie également économie d'énergie et puisque l'énergie coûte de l'argent, alors économiser l'énergie c'est économiser de l'argent! Surtout en hiver on chauffe beaucoup en Autriche – ici aussi il y a quelques conseils sur la façon d'utiliser l'énergie avec économie:

Si dans les salles chauffées la fenêtre est basculée en permanence, il y a une grosse perte d'énergie. Il est préférable d'ouvrir plusieurs fois par jour la fenêtre complètement pour un court temps, puis la refermer à nouveau. Toutes les salles ne doivent pas toujours être entièrement chauffées. La nuit ou lorsque vous n'êtes pas chez vous, la température peut être réduite.

### **Petits conseils pour économiser l'électricité:**

Eteignez la lumière dans les salles où vous ne vous-y trouvez pas.

Débranchez les chargeurs après chargement complet des appareils.

Eteignez complètement tous les appareils électroniques! Même en mode-standby ils consomment de l'énergie.

Utilisez à la cuisine un couvercle sur le pot de cuisson.

Utilisez des ampoules LED au lieu des ampoules normales: elles sont certes plus chères à l'achat, mais consomment peu d'énergie et durent plus longtemps que les normales.

Lors de l'achat de nouveaux appareils électriques, faites attention à l'efficacité d'énergie indiquée. Les appareils à partir du groupe A sont les plus économiques..

### **L'eau est précieuse – c'est pourquoi: économiser l'eau**

Par exemple, ne laissez pas l'eau couler longuement inutilement pendant la douche ou le nettoyage des dents,

Vous utilisez moins d'eau pendant la douche que pendant le bain.

Ne démarrez les lave-vaisselle et lave-linge que lorsqu'ils sont vraiment pleins.

### **Adresses**

Centres de déchets

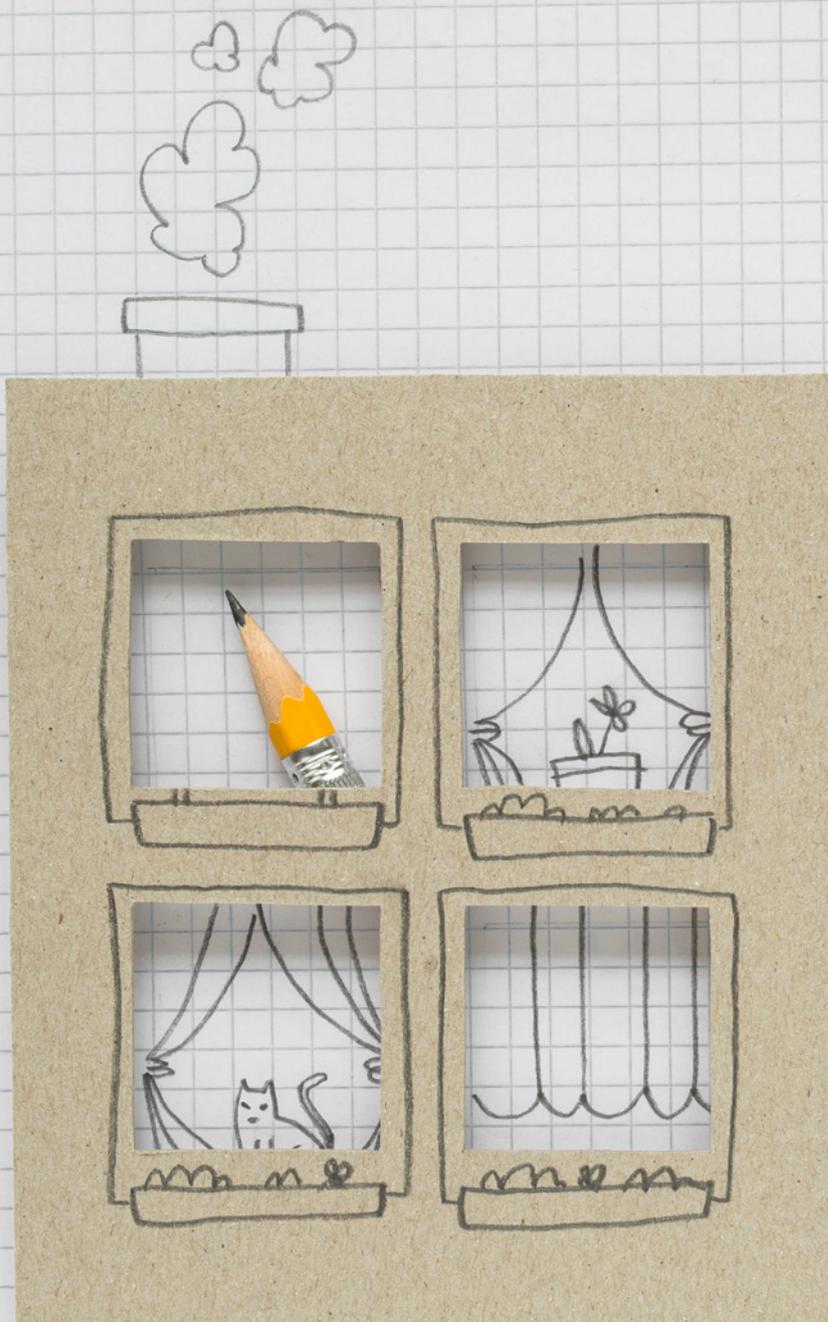
<http://www.altstoffsammelzentrum.at/home.html>

Séparation des déchets ménagers

[www.richtigsammeln.at](http://www.richtigsammeln.at)

OÖ. Energiesparverband (Association d'économie d'énergie de la Haute Autriche)  
[www.energiesparverband.at](http://www.energiesparverband.at)

|



**WOHNEN**

## Logement : Wohnen

Lors de la recherche d'un logement, il est bon de réfléchir au début où l'appartement doit être, la grandeur et combien cela peut coûter. En dehors des appartements à louer et des en copropriété, il y a aussi des appartements location-vente qui peuvent être loués et puis achetés par la suite.

Si vous cherchez un appartement à louer, vous devez d'abord vous enregistrer à votre municipalité compétente ou à une agence immobilière comme chercheur de logement. Si vous ne possédez pas la nationalité autrichienne, vous devez être enregistré en Autriche, de sorte à pouvoir vous enregistrer à une agence immobilière. Prévoyez plusieurs années de temps d'attente. Même si vous devez attendre et ne recevez pas en ce moment un logement, il est important d'être enregistré pour un logement public moins cher ou encore pour un logement d'association d'immobiliers!

En outre, vous avez la possibilité de chercher un appartement privé ou des agences immobilières. Faites attention!: Si un agent immobilier ou courtier vous trouve un appartement, vous devez lui payer sa commission. La commission peut être jusqu'au montant de deux mois de loyer.

Les appartements privés sont annoncés principalement dans les éditions du week-end des journaux, sur internet ou sur l'affichage dans les supermarchés.

### **Frais de logement**

Si vous louez un appartement, vous avez au début une série de frais uniques à payer:

- **Caution:** la caution ne doit pas être au-dessus de 6 mois de loyer et doit être versé par vous en tant que locataire. Au cas où le/la locataire ne paie pas son loyer, ou détruit l'appartement, le/la propriétaire est ainsi couvert(e) par cette caution. Si l'appartement est retourné dans l'état où il a été obtenu au départ lors du contrat de bail, alors le montant de la caution doit être totalement remboursé. Pour plus d'informations, consultez les services de conseil.
- **Contributions aux coûts de construction :** sont souvent à faire avec les nouveaux logements des municipalités et des associations de logement. Après déménagement, vous obtenez une partie en retour (1% de moins par an).
- **Les frais de commission d'entremise:** Le placement d'un appartement est dans de nombreux cas le rôle d'un courtier/une courtière. Pour ses services, il/elle reçoit une commission, qui doit être versée par le ou la locataire. Renseignez-vous donc toujours, si une commission est exigée et de combien elle est élevée. Pour plus d'informations, consultez les services de conseil.
- **Les charges:** les contrats de location sont taxables, cela veut dire qu'ils sont facturés et payable à l'Office des finances de l'autorité compétente. Le montant de ces frais est déterminé selon le montant du loyer. Ils sont généralement payés par le locataire ou le locataire.

Pour un appartement loué, s'encourent mensuellement les coûts suivants:

• **Le loyer et les coûts d'exploitation:** Les charges d'exploitation sont les coûts pour les égouts, l'eau, l'élimination des déchets, etc. Les loyers et coûts d'exploitation doivent être payés à l'avance au début du mois. Si vous pensez que le loyer ou les coûts d'exploitation sont trop élevés, contacter un centre de conseil ou consultation juridique et laissez les vérifier.

• **Electricité et chauffage:** Notez que les dépenses pour l'électricité et le chauffage dépendent très fortement de la consommation. Le paiement des factures d'énergie est faite en plusieurs tranches. Une fois par an, un calcul supplémentaire annuel est effectué dans lequel la consommation d'énergie réelle est déterminée. Si la consommation d'énergie est plus élevée que le montant déjà payé, vous devez verser le supplément du montant

manquant. Les montants partiels pour l'année prochaine seront également élevés. Si le calcul de fin d'année montre un surplus, celui-là vous sera remboursé. En Autriche, il y a 130 différents fournisseurs régionaux et suprarégionaux, d'électricité et de gaz. Vous avez le droit de choisir vous-même ou changer de fournisseurs. Plus d'informations sous [www.e-control.at](http://www.e-control.at)

### **Assurance ménage**

Il est important de souscrire pour un appartement une assurance ménage. Si par exemple à travers l'eau ou le feu, des dommages naissent dans l'appartement, les frais sont couverts par l'assurance ménage. Si vous n'avez pas une assurance ménage, vous devez payer vous-même les réparations nécessaires. Cela peut coûter très cher!

### **Contrat de bail/location**

Vous devez conclure le contrat par écrit. Seulement si vous avez un contrat par écrit, vous êtes protégé par la loi et pouvez aussi par exemple faire des demandes d'aide, par exemple aide au loyer. Si le contrat de bail est pour une certaine durée, ceci veut dire limitée, assurez-vous que la possibilité de résiliation du contrat est déterminée.

### **Déclaration de domicile obligatoire**

En Autriche, la déclaration de domicile est obligatoire. Cela signifie que si quelqu'un se déplace vers l'Autriche ou change de résidence principale au sein de l'Autriche, il ou elle doit déclarer le nouveau lieu de résidence au « Meldeamt » (bureau de déclaration de domicile).. Ce bureau est situé à l'hôtel de ville ou à la municipalité.

Le formulaire requis „formulaire d'inscription“ est disponible au bureau municipal, magistrat ou peut être téléchargé et imprimé sur internet sous le site web: <https://www.help.gv.at/Portal.Node/hlpd/public/resources/documents/meldez.pdf>

Pour communiquer le nouveau lieu de résidence vous avez trois jours ouvrables à partir du jour du déménagement.

### **Télévision et Radio**

Si vous avez un téléviseur ou une radio dans votre maison, vous devez signaler au service de l'info de taxe (GIS) et payer une redevance mensuelle. Si le revenu du ménage est faible, il y a la possibilité d'exemption de cette taxe.

### **Perte de logement**

S'il y a une probabilité de perdre votre logement, vous devez agir rapidement. Adressez-vous par exemple à un centre de conseils, comme la « Wohnplattform » (plateforme résidentielle) – là on vous aide volontiers. Pour plus d'informations sur le soutien dans la recherche de logement et de financement (par exemple frais de caution etc.) adressez-vous à vos conseillers sociaux. Les adresses de contact peuvent être trouvées dans la section d'adresses et dans le livret „conseiller social de l'état de la Haute-Autriche.

### **Adresses**

E-Control

[www.e-control.at](http://www.e-control.at)

Gebühren Info Service (GIS) [www.orf-gis.at](http://www.orf-gis.at)

[www.orf-gis.at](http://www.orf-gis.at)

Union des locataires de la Haute-Autriche

Noßbergerstraße 11

4020 Linz

<https://mietervereinigung.at>

Plateforme de logement

Harrachstraße 54

4020 Linz

<http://www.verein-wohnplattform.at>

### **centres de conseils sociaux**

Haute-Autriche, Département de la protection sociale

<https://www.land-oberoesterreich.gv.at/25569.htm>

Caritas O Ö

Kapuzinerstraße 84

4020 Linz

[www.caritas-linz.at](http://www.caritas-linz.at)

maiz- centrale autonome et f u r migrants

Hofgasse 11, 4020 Linz

[www.maiz.at](http://www.maiz.at)

migrare

Humboldtstraße 49

4020 Linz

<http://www.migrare.at/>

SOS Droits de l'homme

Rudolf Straße 64, 4040 Linz

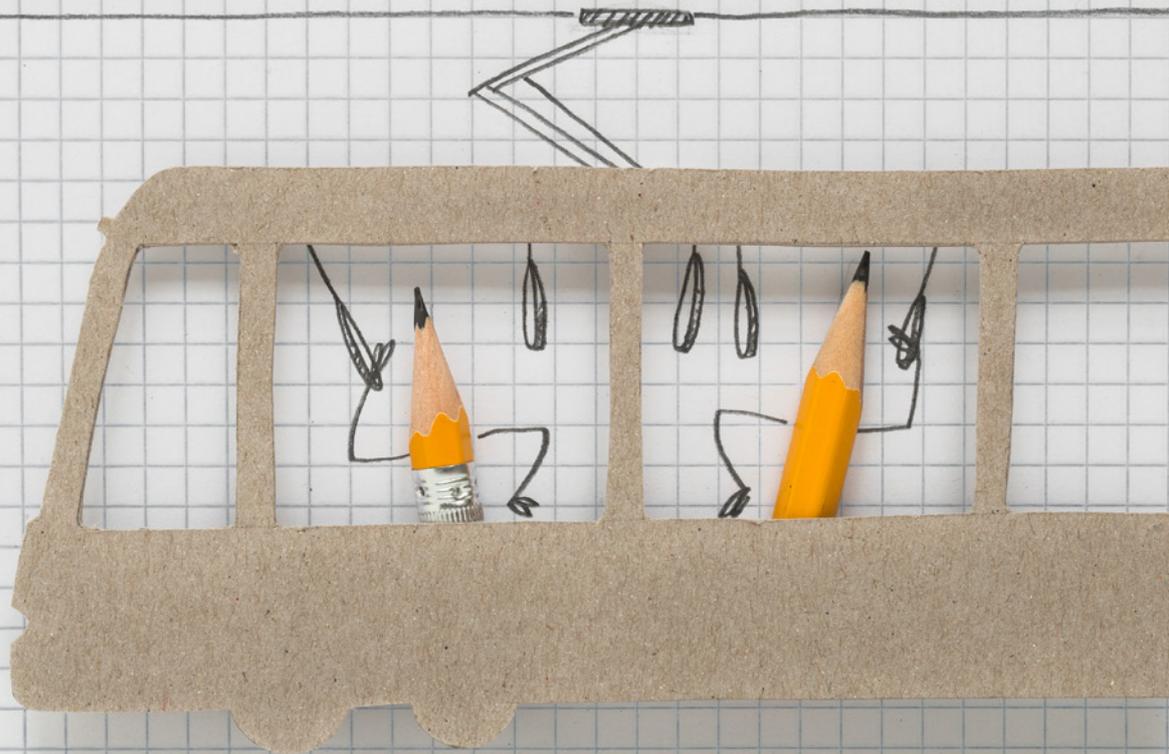
[www.sos.at](http://www.sos.at)

Volkshilfe O Ö

Glimpfingerstraße 48

4020 Linz

[www.volkshilfe-ooe.at](http://www.volkshilfe-ooe.at)



**VERKEHR**

## **Transport : Verkehr**

Environ 400 000 voyages sont effectués en transports publics tous les jours en Haute - Autriche. Qui circule dans la ville en bus ou en train, est souvent plus rapide qu'en voiture. Le secteur de transports public en Haute - Autriche est très bien développé et vous emmène en toute sécurité à votre destination. Pour tous les transports publics, il est nécessaire d'avoir un billet valide avec vous, autrement-dit, vous devez payez une forte pénalité. Vous devez dévaluer le ticket pour monter. Les billets peuvent être achetés soit à l'avance, en ligne ou dans les guichets respectifs. Pour les élèves ou étudiants, il y'a pendant les périodes scolaires en Haute - Autriche, des cartes gratuites, ceci dit ils voyagent gratuitement. La « Oö. Verkehrsverbund-Organisations-GmbH » (Association des Services de transport de la Haute – Autriche) à Linz répond aux questions sur le tarif applicable normalement, pendant que le Département de la circulation de l'Office du Gouvernement du Land de la Haute - Autriche répond aux questions sur les tarifs différents (tarifs spéciaux de bus etc.) et les approbations spéciales.. Sur le site de la société de transport de la Haute – Autriche, [www.ooevv.at](http://www.ooevv.at), vous trouverez également les heures de départ en ligne, ce qui vous aidera à trouver l'itinéraire le plus rapide vers votre destination. La plus grande entreprise fournisseuse de trains est ÖBB (Chemins de fer fédéraux autrichiens, [www.oebb.at](http://www.oebb.at)) et la WESTbahn ([www.westbahn.at](http://www.westbahn.at)). Beaucoup d'informations et d'offres peuvent être trouvées sur internet.

### **La circulation routière**

Le règlement sur la circulation routière autrichienne ou code de la route de 1960 (StVO 1960) régleme la circulation sur les routes à transports en commun pour tous les usagers et usager(ères) de la route. En plus des définitions, le code de la route contient des règles applicables à tous, en particulier les règles de conduite générale, l'importance des signaux lumineux et des panneaux de signalisation. En outre, il y'a également des dispositions pour certains usagers de la route (chariots, piétons et cyclistes etc.), des dispositions relatives à la pénalité et des règlements applicables par l'autorité. La législation sur l'ensemble de la réglementation de la circulation routière peut être lue en ligne sur le lien ci – dessous. :

### **Adresses**

Ministère des transports de Haute-Autriche

<https://www.land-oberoesterreich.gv.at/155.htm>

<https://www.land-oberoesterreich.gv.at/60632.htm>

Oberösterreichischer Verkehrsverbund

<http://www.ooevv.at>

ÖBB chemins de fer autrichiens

[www.oebb.at](http://www.oebb.at)

Westbahn

[www.westbahn.at](http://www.westbahn.at)

Législation sur la circulation routière 1960 (StVO 1960)

<https://www.ris.bka.gv.at/GeltendeFassung.wxe?>

[Abfrage=Bundesnormen&Gesetzesnummer=10011336](https://www.ris.bka.gv.at/GeltendeFassung.wxe?Abfrage=Bundesnormen&Gesetzesnummer=10011336)



**ZUSAMMENLEBEN**

## **Vie en communauté : Zusammenleben**

### **L'égalité de traitement et l'égalité des droits**

En Autriche, tous les citoyens doivent être traités de manière égale. Les femmes et les hommes ont des droits égaux et peuvent occuper les mêmes fonctions dans les bureaux. En Autriche, le principe de partenariat s'applique dans la vie ensemble. Les femmes et les hommes ont les mêmes droits et devoirs aussi en partenariat. Cela signifie que les femmes et les hommes se partagent le ménage, l'éducation des enfants et les contributions aux besoins de la famille. Si la femme ne travaille pas, par exemple parce qu'elle s'occupe exclusivement de la maison et des enfants, cela ne signifie pas qu'elle n'a peut être pas le droit à la parole. L'égalité des droits et des devoirs signifie également que par exemple l'homme fait le ménage et cuisine pour la famille.

Une défaveur ou mauvais traitement aussi bien que le harcèlement d'une personne en raison de l'appartenance ethnique, la religion, les convictions, l'âge, l'orientation sexuelle, le handicap ou le sexe est interdite en Autriche. Si vous éprouvez une telle discrimination, signalez-la à la « Antidiskriminierungsstelle » (l'Office de lutte contre la discrimination) du Land de la Haute-Autriche ou à la « Gleichbehandlungsanwaltschaft » (Ordre des avocats pour l'égalité de traitement). Au-delà de ça, il existe en Haute-Autriche diverses organisations et associations qui conseillent et s'occupent des migrants.

### **Mariage et partenariat**

En Autriche, il existe différents modèles de cohabitation. Les femmes et les hommes ont le droit de choisir librement leur partenaire. Très souvent, les hommes et les femmes vivent avec un ou plusieurs enfants et sont mariés. Mais il y a aussi des gens vivant communautairement sans enfants. Il y a aussi des gens qui ne sont pas mariés mais qui ont des enfants ensemble. Et il y'a également des gens divorcés ou remariés avec d'autres partenaires. Et il y a des unions de même sexe entre homme et homme ou entre femme et femme. L'amour entre personnes de même sexe est accepté en principe en Autriche par la loi et dans la société. Le HOSI Linz (initiative des homosexuels) est une organisation à but non-lucratif et un service actif dans la promotion de plus de tolérance, de d'acceptation et d'intégration sociale. Il y existe une bonne offre de conseils et la possibilité de rencontrer des pairs et de faire des échanges. Plus d'offres, informations aussi bien que possibilités de contact peuvent être trouvés à l'adresse: [www.hosilinz.at](http://www.hosilinz.at).

Depuis le 01.01.2010 les couples homosexuels en Haute-Autriche ont le droit d'officialiser „l'union civile“. Un partenariat enregistré ou union civile est possible seulement entre adultes et personnes légalement compétentes du même sexe. Plus d'informations peuvent être trouvées sur le site [www.partnerschaftsgesetz.at](http://www.partnerschaftsgesetz.at) .

### **Ensemble dans la municipalité / dans l'arrondissement**

De nombreux autrichien(ne)s de la Haute-Autriche, en particulier dans les zones rurales, sont actifs dans leur temps libre dans une association. Cela peut être une équipe sportive, un orchestre de chapelle, les pompiers volontaires, une organisation d'enfants ou de jeunes, une association du village, une chorale musicale ou une ronde d'hommes ou de femmes. Dans beaucoup de lieux, les migrants ont aussi fondé des associations culturelles. Renseignez-vous pour savoir quelles associations existent dans votre commune et qui est la personne à contacter pour cela - peut-être aussi vous y trouverez votre compte! En outre, la Haute - Autriche offre de nombreuses opportunités comme activités de loisirs: En plus du musée, le théâtre et l'opéra, il y a diverses possibilités de faire du sport, profiter de la nature ou de s'engager en forme du bénévolat.

Un bref aperçu des différents promoteurs du bénévolat se trouve sous l'adresse suivante: <http://www.ulf-ooe.at>.

En Haute-Autriche, il y a de nombreux musées et salles d'exposition. Ils vont de l'art jusqu'à la photographie, le design, la nature et la technique. Renseignez-vous à votre commune/région/ville quels sont les musées proches de vous – ceci est aussi une bonne occasion d'entrer en contact avec d'autres personnes.

Si vous êtes intéressé par l'art et la culture, vous obtenez sur le site web [www.kunsthunger-ooe.at](http://www.kunsthunger-ooe.at) toutes informations sur les institutions d'art et les modérations financières possibles. La carte culturelle est une carte pour les personnes avec peu de revenus et permet la visite à prix réduits, de nombreuses expositions, concerts, théâtre et musées.

### **Ensemble dans la maison / dans un quartier**

Lorsque beaucoup de personnes différentes vivent dans une maison, on a besoin de règles afin que la vie en commun fonctionne et que tout le monde soit à l'aise. C'est pourquoi dans chacune des maisons multi-parties il y a un règlement intérieur dans lequel les points les plus importants y sont écrits. Il est affiché à un point central (par exemple tout près de la porte d'entrée) et devrait être lu par chacun. Dans beaucoup de maisons, il y a aussi un "panneau noir" où vous trouvez des informations actuelles de l'administration de la propriété, le ou la propriétaire. Jetez-y un regard de temps en temps, de sorte que vous n'omettiez rien d'important!

En outre, il existe un certain nombre de conseils précieux pour la vie ensemble qui ne sont enregistrées dans aucun règlement intérieur, mais qui peuvent très bien faciliter la vie quotidienne avec les autres:

Si vous êtes nouveau dans un logement, c'est une bonne idée de vous présenter à vos voisin(e)s présents. Cela donne peut-être une occasion pour un premier contact.

Si vous recevez des hôtes le soir, parlez-en d'avance avec vos voisins et voisines et présentez leur des excuses pour tout bruit possible. Surtout pendant la semaine, vous devriez faire attention de ne pas déranger le voisinage dans la soirée et la nuit. Le repos nocturne est valable de 22 - 6h du matin.

Surtout en été on a tendance à séjourner dans la cour et les aires de jeu. Rassurez-vous par exemple que les enfants qui jouent ne font pas de bruits dans la soirée - certains voisins pourraient avoir besoin de repos dans la soirée, parce qu'ils doivent se réveiller tôt le lendemain.

Si l'escalier, l'aire de jeu et la cour intérieure sont propres et bien entretenus, tous les résidents et occupants en profitent et se sentent à l'aise. Assurez-vous que dans les escaliers ne traînent chaussures, meubles, et jouets et jetez les ordures dans les récipients prévus - si pour l'élimination des ordures, aucune entreprise de nettoyage ne doit être chargée, ceci permet d'économiser de l'argent par tous les résident(e)s de l'appartement!

### **Adresses**

Agence de lutte contre la discrimination de la Haute-Autriche

Landhausplatz

4021 Linz

<https://www.land-oberoesterreich.gv.at/antidiskriminierung.htm>

Bénévolat en Haute-Autriche

<http://www.ulf-ooe.at>

[www.zusammen-helfen.at](http://www.zusammen-helfen.at)

Le partenariat enregistré

[www.partnerschaftsgesetz.at](http://www.partnerschaftsgesetz.at)

Ordre des avocats pour l'égalité de traitement

<http://www.gleichbehandlungsanwaltschaft.at/>

HOSI Linz  
Goethestraße 51  
4020 Linz

[www.hosilinz.at](http://www.hosilinz.at)

Faim de l'art et culture

<https://sozialplattform.at/kulturpass.html>

[www.kunsthunger-ooe.at](http://www.kunsthunger-ooe.at)

Musées en Autriche

[www.museum.at](http://www.museum.at)

|